



Étudiants, adoptez les bons réflexes

L'Assurance Maladie vous aide à prendre en main votre santé et mieux vous protéger.

1. **Ouvrez votre compte ameli** pour faciliter vos démarches santé. Rendez-vous sur ameli.fr ou utilisez l'appli ameli.
2. **Déclarez votre médecin traitant** pour un meilleur suivi et remboursement.
3. **Transmettez-nous votre Relevé d'Identité Bancaire** personnel pour vos remboursements de frais de santé.
4. **Mettez à jour votre carte vitale** une fois par an minimum, en pharmacie ou dans nos accueils.

Pour nous contacter :

- par mail, connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique ma messagerie,
- par téléphone, composez le 36 46.

Étudiants étrangers, inscrivez-vous sur etudiant-etranger.ameli.fr



ameli.fr

ZOOM SUR VOS SERVICES EN LIGNE



Déclarez la naissance de votre bébé en ligne !

Vous attendez un enfant ? Pour gagner du temps, pensez à déclarer sa naissance auprès de l'Assurance Maladie, en ligne. En quelques clics depuis votre [compte ameli](https://ameli.fr), rubrique « Mes démarches », service « Naissance de mon enfant », et laissez-vous guider.

Vous n'avez pas encore de compte ameli ? [Créez-le dès maintenant.](https://ameli.fr)